




L'INFORMATEUR

Journal municipal de Baie-Saint-Paul

Juin 2024

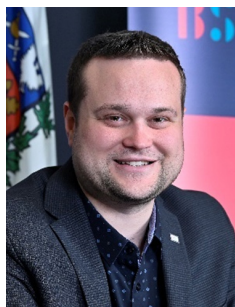
-  L'ordre du mérite 2024
-  DOSSIER : sécurisez votre piscine
-  Programmation fêtes du Québec et du Canada



BSP

Ville de
Baie-Saint-Paul

MOT DU MAIRE



L'été s'annonce riche en événements et en améliorations pour notre belle ville. Les efforts continus pour embellir les paysages urbains, maintenir nos routes, parcs et espaces verts en excellent état sont essentiels pour créer un environnement accueillant pour tous.

Notre calendrier culturel et de loisirs est également une source de fierté, offrant une variété d'activités qui enrichissent la vie communautaire. Parmi les nombreuses activités et expositions prévues, la nouvelle installation au pavillon du Saint-Laurent promet d'être un point fort, attirant résidents et visiteurs pour découvrir les merveilles du fleuve.

La célébration de la Fête nationale du Québec est particulièrement attendue, avec la performance emblématique de Marjo, qui ne manquera pas de rassembler la collectivité dans un esprit de fête. C'est dans ces moments de joie collective que l'on mesure le véritable esprit de notre ville.

En parallèle, nous poursuivons nos efforts pour surmonter les défis posés par les inondations de 2023. La force et la détermination de notre communauté témoignent de notre capacité à nous relever et à nous préparer pour l'avenir, quelles que soient les épreuves. Nous travaillons avec les sinistrés au développement d'un concept de commémoration permanente qui nous ressemble. Les spécialistes déposeront leurs recommandations et les réponses aux subventions demandées devraient nous parvenir peu à peu.

Je vous invite à profiter de la belle saison tous les jours!

Michaël Pilote
Maire

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



L'été 2024 à Baie-Saint-Paul s'annonce comme une période de dynamisme et de renouveau, marquée par une multitude d'activités et de travaux municipaux. La Ville se prépare à une saison estivale riche en événements culturels et en améliorations des infrastructures. Les projets en cours, tels que le pavage du boulevard Raymond-Mailloux et la réfection des infrastructures d'eau et du trottoir à l'intersection des rue Sainte-Anne et Ambroise-Fafard, la réfection d'un ponceau à la côte Sainte-Croix et des travaux de recharge de gravier dans Saint-Ours et le rang Sainte-Marie réalisés au début du mois de juin ne sont que quelques exemples. Ces travaux, essentiels pour assurer la sécurité et le confort des habitants, sont menés avec une attention particulière aux détails et à l'impact sur la vie quotidienne.

De plus, nous poursuivons dans les mesures pour nous prémunir contre les inondations, un enjeu crucial pour notre collectivité. La consultation citoyenne pour le développement d'un concept permanent de commémoration sera annoncée sous peu. Par ailleurs, nous débutons notre démarche Plan climat avec la MRC de Charlevoix, un outil de planification permettant d'appréhender la question globale du réchauffement de la planète en prenant en considération les questions de la transition énergétique à travers le transport, l'aménagement, l'urbanisme, le bâtiment, le climat et la qualité de l'air.

La refonte du site Internet de la Ville, en collaboration avec Blanco, est un autre projet ambitieux qui promet de transformer la communication numérique municipale. Avec l'expertise de Blanco dans le domaine municipal, ce projet est un pas en avant vers une plus grande transparence et une meilleure accessibilité pour tous les citoyens. La mise en ligne du nouveau site, prévue pour janvier 2025, est attendue avec impatience et devrait offrir une expérience utilisateur améliorée, reflétant l'esprit innovant de Baie-Saint-Paul.

Ces développements, parmi d'autres, illustrent l'engagement de Baie-Saint-Paul envers le progrès et le bien-être de ses citoyens. L'été 2024 est donc perçu non seulement comme une saison de festivités et de convivialité, mais aussi comme un tournant dans l'amélioration continue de la ville. Je vous souhaite de profiter de l'été qui s'en vient et j'espère avoir le plaisir de vous rencontrer lors de l'une au l'autre des nombreuses activités se déroulant sur notre territoire.

Gilles Gagnon
Directeur général

Ordre du Mérite 2024



Ville de
Baie-Saint-Paul

Monsieur le Maire, Michaël Pilote recevait, le 11 juin, les quatre lauréats 2024 de l'ordre du Mérite de Baie-Saint-Paul 2024 lors d'une cérémonie protocolaire qui se déroulait à l'Hôtel de Ville.

« Le Conseil souhaite témoigner sa reconnaissance envers ceux qui contribuent à son développement et son rayonnement. Les lauréats, issus de divers domaines, incarnent l'esprit d'innovation et de dévouement

qui caractérise Baie-Saint-Paul. Votre travail a non seulement enrichi la vie locale, mais a également permis de mettre en lumière la ville sur la scène régionale et nationale. C'est grâce à de telles initiatives et à l'excellence de ses résidents que Baie-Saint-Paul continue de prospérer et de se distinguer comme une communauté dynamique et accueillante. Je tiens à vous féliciter et à vous remercier chaleureusement! » ajoutait Monsieur le Maire, Michaël Pilote.

L'Ordre du Mérite de Baie-Saint-Paul 2024 a été attribué à quatre citoyens d'horizons variés :



Dans le secteur sportif, Madame Yolaine Tremblay

a consacré plus de quatre décennies à ce sport depuis ses débuts en 1974. Présidente du championnat de patinage artistique Invitation Benoît Lavoie à Baie-Saint-Paul, elle joue également le rôle d'officielle à Patinage Canada. Sa passion pour le patinage artistique ne se limite pas à ses fonctions officielles; elle est également reconnue pour son dynamisme et son dévouement à promouvoir sa discipline. Son implication a été particulièrement remarquable dans le développement du championnat Invitation Benoît Lavoie à Baie-Saint-Paul, un événement d'envergure qui attire des patineurs de tout le pays. En tant que présidente et responsable du comité organisateur, Madame Tremblay a su faire de cet événement un rendez-vous incontournable pour la communauté du patinage artistique. Son travail acharné et sa capacité à inspirer les autres ont grandement contribué à l'essor du patinage artistique dans la région et au-delà. Sa contribution exceptionnelle au sport et à sa collectivité est un bel exemple de l'impact positif qu'une personne peut avoir grâce à sa passion et à son engagement.



Dans le secteur du loisir scientifique et de l'astronomie amateur, Monsieur Hugues Lacombe

est un pilier de la communauté astronomique amateur au Québec, particulièrement reconnu pour son rôle dans la fondation du Club d'astronomie de Charlevoix en 2018. Sous sa direction, le club a joué un rôle clé dans l'établissement de l'Observatoire astronomique de Baie-Saint-Paul, inauguré en 2023, qui se distingue comme le seul observatoire du genre ouvert toute l'année dans la région de la Capitale-Nationale. Avec deux décennies d'expérience dans la diffusion de la connaissance astronomique, M. Lacombe a partagé sa passion à travers des conférences tenues dans une multitude de lieux, allant des clubs d'astronomie aux établissements éducatifs de tous niveaux. Sa contribution exceptionnelle à l'astronomie amateur et à la vulgarisation scientifique a été reconnue par de nombreux prix prestigieux, témoignant de son engagement indéfectible envers l'éducation et l'accessibilité de la science au grand public. L'observatoire qu'il a aidé à fonder est non seulement un outil éducatif, mais aussi un héritage durable pour Baie-Saint-Paul et pour les amateurs d'astronomie.

Ordre du Mérite 2024



Ville de
Baie-Saint-Paul



Dans le secteur de la santé, docteur Chantale Simard, médecin

est une figure emblématique dans l'histoire médicale de Baie-Saint-Paul et de la région de Charlevoix. En tant que première femme médecin à s'établir ici en 1982, elle a suivi médicalement une clientèle impressionnante de plus de 2 000 personnes. Sa dévotion pour ses patients, composés principalement de femmes et d'enfants, reflète son engagement profond envers le bien-être de sa communauté. Au-delà de son rôle clinique, Dre Simard a joué un rôle prépondérant dans l'administration médicale; elle a été une force motrice dans la mobilisation pour la reconstruction d'un hôpital moderne, répondant aux normes sismiques. Elle a contribué à doter l'hôpital d'équipements de pointe, dont un TACO. Elle a également milité pour préserver le statut de traumatologie primaire de l'hôpital, garantissant ainsi l'accès continu à des soins de santé de qualité pour les résidents et les visiteurs de la région.



Dans le secteur de la politique municipale, Madame Jacinthe B. Simard

est une personnalité marquante, dont la carrière s'étend sur plusieurs décennies. Elle a été honorée pour son engagement sans faille envers le service public et le développement local. Elle a laissé son empreinte en tant que mairesse de Baie-Saint-Paul de 1986 à 1999. Elle a été reconnue pour son approche innovante, notamment à travers la revitalisation du centre-ville grâce au programme Rue principale dans les années 1990 qui a stimulé l'économie locale et enrichi la vie communautaire. L'inauguration de la Bibliothèque René-Richard est un autre exemple de son héritage durable, soulignant son engagement envers l'éducation et la culture. Sur la scène québécoise, Madame Jacinthe B. Simard, en sa qualité de présidente de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), a marqué l'histoire en devenant la première et la seule femme à ce jour à avoir occupé ce poste prestigieux. Son leadership et sa vision ont contribué à renforcer le rôle de la FQM comme porte-parole des municipalités et des régions du Québec, en défendant l'autonomie municipale et en favorisant le développement régional. Les réalisations de Madame Simard continuent d'inspirer les leaders actuels et futurs, prouvant que le leadership éclairé peut conduire à l'avenir prospère de leur collectivité.

L'Ordre du Mérite de Baie-Saint-Paul est une reconnaissance prestigieuse qui honore les citoyens ayant apporté une contribution significative à la collectivité dans divers domaines tels que les affaires, la science, l'éducation, la culture, la vie communautaire, le travail humanitaire ou le sport. Les lauréats de cette distinction sont choisis pour leur impact remarquable sur la population et le développement de Baie-Saint-Paul, que ce soit au niveau local ou international. La cérémonie officielle, qui se déroule à l'Hôtel de Ville, est un moment solennel où les récipien-

naires reçoivent un certificat honorifique, une médaille et une épinglette exclusive, symbolisant leur engagement et leur excellence. De plus, la plantation d'un arbre portant leur nom vient enraciner leur héritage dans le territoire, assurant que leur contribution sera reconnue pour les générations à venir.

Pour plus d'information, cliquez sur ce lien <https://www.baiesaintpaul.com/ville/conseil-de-ville/ordre-du-merite-de-baie-saint-paul>

PRIMA 2023

En juin 2023, à l'initiative du comité MADA, nous déposons une demande de subvention dans le cadre du programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) visant à soutenir les municipalités dans leur adaptation au vieillissement de la population. PRIMA accorde un financement aux municipalités et aux MRC ayant adopté une politique des aînés et un plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA) pour la réalisation de travaux d'infrastructures et d'aménagements visant les besoins des aînés. L'aide financière pouvant être accordée à une municipalité représente 100 % de la valeur des travaux admissibles jusqu'à concurrence d'un maximum de 100 000 \$.

En mars dernier, nous avons reçu une lettre signée conjointement par la ministre des Affaires municipales, Madame Andrée Laforest et la ministre responsable des Aînés et déléguée à la Santé, Madame Sonia Bélanger, nous confirmant l'obtention de la subvention maximale. Ainsi, à la mi-août, vous verrez nos équipes travailler à l'installation de 22 bancs et 5 supports à vélo sur la rue Alfred-Morin et sur le boulevard Mgr-de-Laval (route 138).

Selon Vivre en Ville, des aménagements de qualité peuvent encourager encore davantage les déplacements actifs, en assurant la sécurité, mais également le confort et le plaisir des usagers pour offrir une expérience intéressante de l'espace public et augmenter l'envie d'y circuler de façon active. Le fait d'offrir des installations sécuritaires et bien aménagées, comme des trottoirs ponctués de bancs, facilite et encourage les aînés à augmenter leur activité physique sachant qu'ils peuvent partir marcher et se reposer le long du trajet. Nous sommes convaincus que cette action contribuera à inciter nos aînés à demeurer actifs en plus de profiter à l'ensemble de nos citoyens.nes.



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec

Cet été, protégez-vous des moustiques et des tiques!

Les moustiques peuvent rendre malade, même dans notre région. Il arrive que les moustiques (maringouins) transmettent des virus tels que le virus du Nil occidental (VNO). Il faut donc s'en protéger! Les personnes à risque de complication du VNO sont les personnes de plus de 50 ans ou dont le système immunitaire est affaibli.

Lorsque vous faites des activités extérieures, portez de préférence des vêtements longs et de couleur pâle, et appliquez du chasse-moustiques (à base de DEET ou d'icaridine) sur les parties du corps non couvertes par les vêtements.

Informez-vous sur le VNO

Les tiques sont aussi présentes dans la région; elles sont apportées par les oiseaux migrateurs, mais elles ne sont pas installées. Elles peuvent transmettre des maladies comme la maladie de Lyme. Vous vous exposez aux morsures de tiques lors des promenades dans les boisés, dans les buissons et dans les hautes herbes.



Pendant l'activité,

- restez à l'intérieur des sentiers, si possible;
- évitez de marcher dans les herbes hautes;
- portez des vêtements longs et des chaussures fermées;
- appliquez du chasse-moustiques à base de DEET ou d'icaridine.

Après l'activité,

- placez les vêtements qui ont été portés pendant l'activité de plein air dans la sécheuse à température élevée;
- prenez une douche le plus tôt possible;
- faites une inspection complète de votre peau;
- pensez à examiner les enfants et les animaux de compagnie;
- retirez les tiques visibles le plus rapidement possible;
- consultez [Retrait d'une tique en cas de piqûre](#)
- surveillez l'apparition d'une rougeur sur la peau ou de fièvre dans les 30 jours ou d'autres symptômes inhabituels au courant de l'année suivante;
- consultez un médecin en cas de symptômes.

Apprenez en plus sur la maladie de Lyme et sur les moyens de vous protéger. Informez-vous sur les moyens de se protéger des piqûres de tiques ou de moustiques.

Urbanisme et patrimoine

« Cet été, je sécurise ma piscine »



Sécuriser l'accès aux piscines résidentielles afin de protéger les jeunes enfants de la noyade

En cette période estivale où les piscines résidentielles ont la cote, nous devons souligner l'importance de protéger les jeunes enfants de la noyade, puisque quelques secondes d'inattention suffisent pour les perdre de vue.

À la suite de nombreuses noyades au cours des dernières années et suivant les recommandations de plusieurs coroners, **le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles s'applique maintenant à toutes les piscines, peu importe leur date d'installation.** Ainsi, les propriétaires d'une piscine résidentielle installée avant novembre 2010 qui bénéficiaient auparavant d'une exemption ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour la mettre aux normes. Toutes les autres piscines doivent déjà être conformes aux règles. Il est important que les propriétaires s'informent auprès de leur municipalité, car elle est responsable d'appliquer le Règlement sur son territoire. De plus, un permis est exigé pour réaliser certains travaux, comme installer ou remplacer une piscine, un plongeur, une enceinte, une plateforme ou une terrasse ouvrant sur une piscine.

Installation d'une clôture selon le type de piscine

- **Piscines creusées et semi-creusées** : il est obligatoire d'installer une clôture autour de la piscine.
- **Piscines hors terre** : les piscines hors terre dont la paroi fait moins de 1,2 m de haut doivent être entourées d'une clôture.
- **Piscines démontables** : les piscines démontables dont la paroi fait moins de 1,4 m de haut doivent être entourées d'une clôture.

Caractéristiques de la clôture

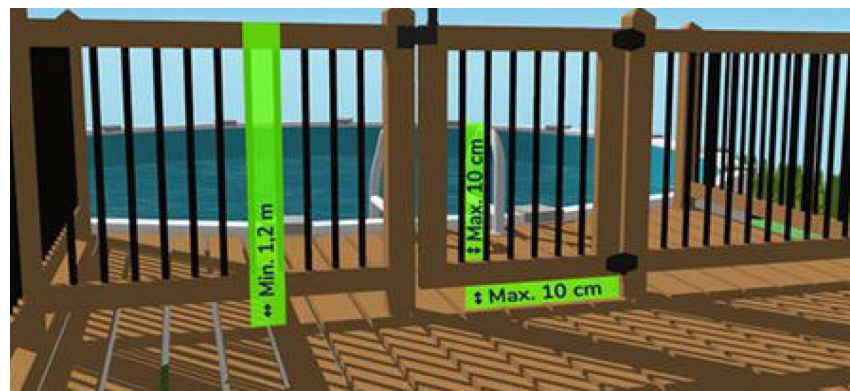
Les clôtures limitant l'accès à une piscine doivent :

- avoir une hauteur minimale de 1,2 m;
- empêcher le passage d'une balle de 10 cm de diamètre (entre les

barreaux ou entre le sol et le bas de l'enceinte);

- ne pas être conçues de manière à pouvoir être escaladées facilement.

De plus, si la clôture est en mailles de chaîne, les mailles doivent mesurer 30 mm ou moins. Sinon, des lattes doivent être insérées dans les mailles. Une haie ou des arbustes ne peuvent pas constituer une clôture.

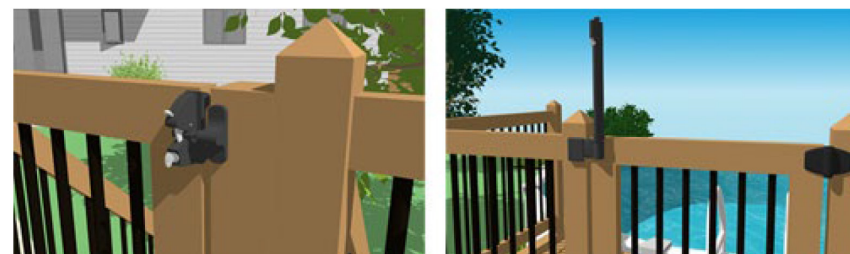


Accès à la piscine

Caractéristiques des portières : toute porte donnant accès à la piscine doit respecter les caractéristiques suivantes :

- se refermer et se verrouiller automatiquement;
- avoir un loquet de sûreté installé du côté de la piscine. Il est toutefois possible d'installer le loquet du côté extérieur, s'il se trouve à au moins 1,5 m de hauteur.

De plus, la porte doit respecter les mêmes caractéristiques que la clôture.



Accès à une piscine hors terre ou démontable (piscine sans clôture)



Si vous avez accès à votre piscine au moyen d'une **échelle amovible**, celle-ci doit être munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement.

Si vous avez accès à votre piscine à partir d'une **plateforme**, il faut qu'une clôture munie d'une portière de sécurité soit installée soit au bas de la plateforme, soit sur celle-ci.

Si vous avez accès à votre piscine à partir d'une **terrasse rattachée à votre résidence**, il faut qu'une clôture munie d'une portière de sécurité soit installée sur la terrasse, entre la maison et la piscine.



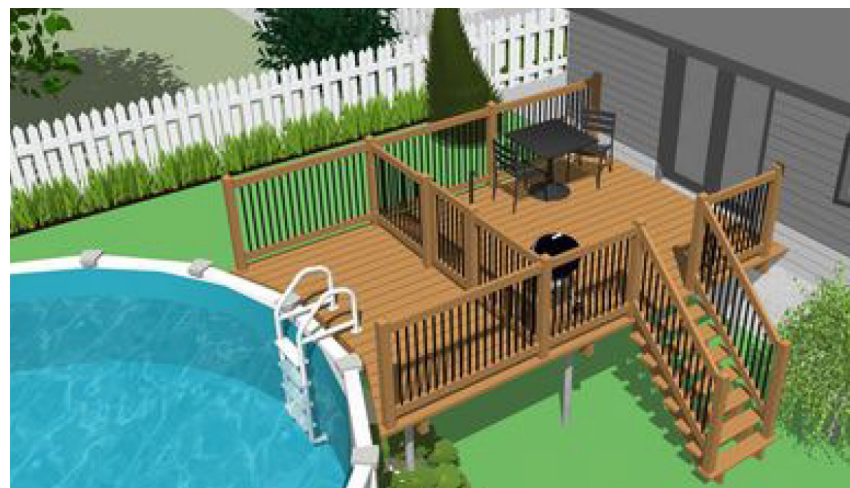
Aménagements aux abords d'une piscine

Installez les **systèmes de filtration** et de chauffage de l'eau à plus de 1 m du bord d'une piscine hors terre ou du côté extérieur de la clôture. Sinon, assurez-vous qu'ils sont sous la plateforme ou la terrasse, dans une remise ou du côté intérieur de la clôture.

Assurez-vous également que les **conduits** reliant les systèmes à la piscine sont souples et qu'ils ne sont pas installés de façon à faciliter

l'escalade de la paroi de la piscine ou de la clôture. Personne ne doit pouvoir y grimper pour accéder à la piscine.

Enfin, assurez-vous qu'aucune structure ni aucun équipement fixe susceptible d'être utilisé pour grimper par-dessus la clôture ou la paroi de la piscine ne se trouve à moins de 1 m de celle-ci (par exemple, un mur de soutènement ou un module de jeux pour enfants). Ils permettent aux citoyennes et citoyens d'identifier rapidement les ajustements à apporter à leurs installations. L'ensemble des mesures contribue à renforcer la sécurité du parc de piscines résidentielles.



Faits saillants :

- Le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures simples, telles que l'installation d'une enceinte munie d'une porte de sécurité se refermant automatiquement.
- Le Règlement s'applique à toutes les piscines résidentielles extérieures, qu'elles soient creusées, semi-creusées, hors terre ou démontables (gonflables ou autres).
- Les noyades menant à un décès ne sont que la pointe de l'iceberg. Selon l'Institut national de santé publique du Québec, les activités pratiquées dans les piscines résidentielles et publiques sont également associées à des noyades non mortelles. Durant la période allant de 2011-2012 à 2020-2021, au moins 198 personnes ont été hospitalisées pour une noyade non mortelle en lien avec ces activités, ce qui représente en moyenne 20 cas par année.

Lien connexe :

Demande de permis en ligne pour une piscine creusée, hors terre, temporaire ou spa + 2000 litres (construction/installation)
<https://baie-saint-paul.edemandes.com/fr/create/PC/39>

Source : En ligne, gouvernement du Québec, le 27 mai 2024 : <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/piscines-et-spas/securite-piscines-residentielles>

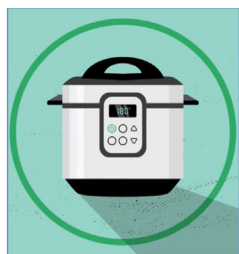
SÉCURITÉ INCENDIE

RAPPEL IMPORTANT - ALIMENTS À FRIRE

Afin d'éviter des mauvaises surprises, nous tenons à vous rappeler des consignes de sécurité importantes lors de la cuisson de vos aliments :



- Il est interdit de faire ou de laisser faire ou de permettre que soit fait un bain de friture ailleurs que dans une friteuse homologuée;
- Ne jamais laisser vos aliments sans surveillance lors de la cuisson;



- Lors de l'utilisation d'une friteuse standard ou à air chaud, assurez-vous d'un dégagement sécuritaire autour de l'appareil;
- Utilisez une minuterie;
- Assurez-vous de bien éteindre et de débrancher vos petits appareils une fois la cuisson terminée.

FEUX RÉCRÉATIFS

Rien de plus agréable qu'une belle soirée entre amis autour d'un feu. Assurez-vous cependant d'avoir un comportement sécuritaire :



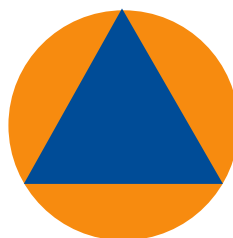
- Votre foyer extérieur doit être muni d'un pare-étincelles;
- Une distance de 3 mètres de toute matière combustible doit être respectée autour de votre foyer;
- N'utilisez que du bois comme combustible;
- Ayez à proximité un boyau d'arrosage ou un extincteur;
- Assurez-vous qu'une personne reste en permanence près du feu et que celui-ci complètement éteint avant de quitter les lieux.

SÉCURITÉ CIVILE

Faire son plan familial d'urgence

En cas de sinistre ou de catastrophe naturelle, les équipes de secours pourraient tarder à arriver dans votre quartier. Vous êtes donc le premier responsable de votre sécurité. La meilleure façon de vous préparer est d'élaborer un plan familial d'urgence :

- Ayez chez vous en tout temps une trousse d'urgence qui contient les articles essentiels pour subvenir aux besoins de première nécessité de votre famille pendant 3 jours.
- Dressez une liste de coordonnées des personnes à joindre en cas d'urgence - membres de votre famille, garderie, école, municipalité, etc.
- Faites le plan d'évacuation de votre maison, convenez d'un lieu de rassemblement et procédez à des exercices d'évacuation. Si vous habitez un immeuble avec un ascenseur, utilisez les marches en cas d'urgence et même lors de vos exercices d'évacuation.



- Assurez-vous de savoir comment couper l'eau, l'électricité et le gaz, s'il y a lieu.
- Planifiez un itinéraire pour quitter votre quartier en cas d'évacuation. Prévoyez un deuxième trajet au cas où des routes seraient impraticables.
- Faites l'inventaire de vos biens, avec preuves d'achat, photos ou bandes vidéo. Conservez ces documents et une copie de vos polices d'assurance habitation et automobile à l'extérieur de votre domicile en lieu sûr, au bureau par exemple.
- Communiquez avec votre assureur afin de vérifier la couverture de votre assurance habitation.





L'ESTUAIRE MOYEN, DU FLEUVE À L'OCÉAN

au pavillon du Saint-Laurent - Baie-Saint-Paul



PAVILLON DU SAINT-LAURENT

Nouvelle exposition

À travers cette exposition, vous voguerez sur cet immense et important fleuve qui transporte l'eau douce des Grands Lacs jusqu'à l'océan Atlantique, en vous arrêtant en chemin dans l'estuaire moyen. Que vous y passiez cinq minutes ou une heure, vous ferez des découvertes étonnantes sur le Saint-Laurent!

À l'intérieur, du contenu vidéo, des artefacts et un jeu pour enfants vous attendent. Vous partirez en exploration de l'estuaire moyen et sa signification culturelle, historique et biologique. Le parcours se poursuit également à l'extérieur, le long des sentiers, où vous pourrez démystifier le phénomène des marées et la formation des dunes et explorez le marais salé, la rivière et l'estran.

Notre députée fédérale, Madame Caroline Desbiens - Bloc Québécois, était à l'Hôtel de Ville le 31 mai dernier pour honorer tant les employés, les élus que les pompiers pour le travail accompli lors des inondations 2023. Elle nous a remis un certificat honorifique que vous pourrez voir à l'Hôtel de Ville.
Merci Madame la Députée!



La programmation culturelle de Baie-Saint-Paul a été distribuée récemment dans les cases postales. Vous pouvez aussi la consulter en ligne <https://www.baiesaintpaul.com/loisirs-et-culture/culture/programme-culturel-de-la-ville-de-baie-saint-paul>

Ensemble pour la création du plan d'action de la politique culturelle 2025-2027

Répondez au sondage
avant le 19 juillet 2024
au www.baiesaintpaul.com

Courez la chance de gagner 250 \$
applicable sur des activités de la Ville !

BSP Ville de
Baie-Saint-Paul
Loisirs et Culture



MATCH DES REMPARTS

à l'Aréna Luc-et-Marie-Claude le 13 septembre, 19 h

Les billets sont disponibles sur Sport Plus et à l'Aréna

Admission générale (adulte) : 20 \$

ÉTUDIANTS : 12\$

ENFANTS (5 à 12 ans) : 7\$

GRATUIT POUR LES 5 ans et moins

Une preuve (identification ou carte étudiante) sera demandée à la porte pour les étudiants et pourrait être demandée pour les enfants.

Fin de la vente en ligne : 6 septembre



NOUVEAU TRAMPOLINE GÉANT OUVERT

Le nouveau trampoline géant est désormais accessible gratuitement à la population! Situé au Parc Saint-Aubin, près des jeux d'eau, l'acquisition de cet équipement a été possible grâce à la participation financière de la MRC de Charlevoix, dans le cadre du Fonds éolien de développement local et régional. Ce fonds est constitué des redevances versées dans le cadre de l'opération du parc éolien Rivière-du-Moulin.

Le trampoline est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à midi et de 13 h 30 à 20 h ; les samedi dimanche, de 8 h à 20 h. Vous pouvez accéder au trampoline de façon autonome. Il n'y a pas de surveillance et il est donc très important de suivre les règles établies et d'utiliser l'équipement de façon sécuritaire et responsable. La Ville pourrait décider de le fermer, sans préavis, en cas de conditions météorologiques défavorables.

Voici les règles d'utilisation pour la sécurité de tous :

- Maximum de 20 personnes en même temps sur le trampoline
- Retirez vos bijoux, clefs et tous autres objets pouvant endommager le trampoline ;
- Videz vos poches et déposez votre téléphone cellulaire ;
- Retirez vos chaussures ;
- Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés et surveillés par un adulte en tout temps ;
- Vous devez être en bonne condition physique ;
- Les sauts périlleux ou flips sont interdits ;
- Gardez un bras de distance avec les autres participants en tout temps ;
- Respectez vos limites et faire de courte séance ;
- Ne pas jouer lorsque le trampoline est dégonflé ou humide ;
- Animaux interdits.



NOMINATIONS



Éliane Côté
inspectrice en urbanisme et environnement

Mme Côté détient un DEC en environnement et a récemment obtenu un DEC en gestion et technologie d'entreprise agricole. De 2019 à 2021, elle a occupé la fonction de technicienne en environnement au Comité Zip Saguenay-Charlevoix. Elle s'est démarquée par sa capacité à travailler en équipe, son autonomie, sa capacité d'analyse, sa rigueur et le souci du service clientèle.

Isabelle Dufour
directrice des finances/trésorière

Détentrice d'un baccalauréat en administration option finances et d'un baccalauréat en enseignement au professionnel, Mme Dufour détient une expérience de travail en milieu municipal et en enseignement. Elle s'est démarquée par son authenticité, son leadership, sa rigueur, son autonomie, son aptitude à diriger et mobiliser ainsi que son intérêt marqué pour le travail d'équipe. Il s'agit d'atouts essentiels afin de diriger la direction des finances.

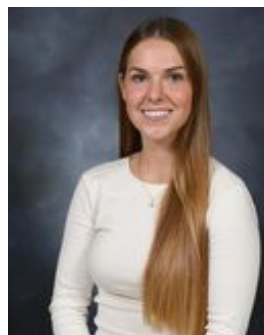


Julie-Noël Girard
adjointe administrative

Mme Girard détient un DEP en comptabilité et un DEP en réception en hôtellerie. Elle a également complété un certificat universitaire en administration des affaires. Ses expériences de travail antérieures acquises au fil des dernières années, jumelées à sa capacité à travailler sous pression, son efficacité, son leadership et son souci du service à la clientèle sont des atouts pour l'organisation.

Kelia Renaud
assistante chef monitrice

Mme Renaud est en voie d'obtenir son BACC en enseignement primaire. Elle est à l'emploi de la Ville depuis 2020 et a occupé la fonction de monitrice au camp de jour. Ses expériences au camp de jour jumelées à son leadership, son sens des responsabilités et sa capacité d'adaptation seront des atouts pour ce poste.



Maxime Gagnon
journaliste voirie et préposé au déneigement

M. Gagnon détient un diplôme d'études professionnelles. Détenant plus de 10 ans d'expérience à titre de manœuvre en construction, il s'est démarqué par sa grande polyvalence et sa capacité à travailler en équipe qui sont des atouts pour l'équipe des travaux publics.

Jean-Philippe Maltais
préposé en aménagement paysager

M. Maltais détient un DEP peinture en bâtiment. Récemment, il a occupé un emploi comme ouvrier d'entretien général chez Gestion entretien Cloutier. Il s'est démarqué par sa capacité à travailler en équipe, son autonomie et son expérience qui sont des atouts pour l'équipe de l'embellissement paysager.



Olivia Tremblay
monitrice éducatrice au camp de jour



Mme Tremblay est en voie d'obtenir son DEC en éducation spécialisée. Elle est à l'emploi de la Ville depuis 2020 et a occupé la fonction de monitrice au camp de jour. Elle s'est démarquée par ses expériences au camp de jour, son leadership, son souci de la clientèle, sa capacité d'analyse et sa capacité à travailler en équipe.

Tristan Bernier
animateur en loisirs et culture

M. Bernier est en voie d'obtenir son BACC en éducation préscolaire et enseignement primaire. Il est à l'emploi à la Ville depuis 2015 et a occupé les fonctions de moniteur, d'assistant-moniteur chef et de moniteur-chef. Ses expériences de travail à la Ville sont un atout pour ce poste.



RETROUVONS-NOUS À LA BELLE ÉTOILE

Dimanche 23 juin 2024

Parc Saint-Aubin

18 h 30 à 23 h

18 h 30

19 h

20 h

20 h 15 à 21 h 45

22 h

Service de bar et de restauration
Spectacle d'enfants (jardin d'enfants / gymnastique / drapeau)
Spectacle de cirque avec Guillo
Discours patriotique et hommage au drapeau
Spectacle de Marjo
Feux d'artifice, feu de joie



Lundi 24 juin 2024

Parc du Presbytère

9 h 30 à 11 h 30

9 h 30 à 15 h

10 h à 11 h

11 h à 11 h 30

13 h 30

Animation de ballons avec Marie-Noëlle Beulieu
Mascottes- Maquillage
Distribution tattoos et drapeaux
Activité culturelle de bricolage
« Retrouvons-nous à la belle étoile »
Jeux gonflables
Décoration des vélos
Départ et parade de vélos
Départ parade des chars allégoriques

Observatoire astronomique (près du pavillon du St-Laurent)

14 h

21 h

Activité observation du soleil avec le club d'astronomie
Activité observation du ciel étoilé avec le club d'astronomie



*Notez que les boissons alcoolisées ne sont pas autorisées sur le site. Un contrôle sera effectué à l'entrée.

*En cas de pluie, toutes les activités prévues se dérouleront à l'intérieur de l'aréna Luc-et-Marie-Claude.

Avec la participation de



FÊTE DU CANADA

« Les traditions canadiennes »

Lundi 1^{er} juillet 2024 au parc Saint-Aubin

14 h à 18 h

Bricolage, Le castor interculturel
Maquillage et tattoo
Fabrication d'un tipi miniature
Fermette Marie-Noëlle Beulieu
Jeux gonflables

16 h à 22 h

Service de restauration et de bar

18 h

Gâteau du Canada

16 h à 18 h

Initiation au soccer

18 h à 19 h

Musique traditionnelle - Joce et Berni

19 h à 20 h

Spectacle de musique avec le Trio Mélaman

20 h

Cérémonie protocolaire

20 h 15

Spectacle de musique - Alfa Rococo

22 h

Feux d'artifice

Avec la participation de



*Notez que les boissons alcoolisées ne sont pas autorisées sur le site. Un contrôle sera effectué à l'entrée.

*En cas de pluie, toutes les activités prévues se dérouleront à l'intérieur de l'aréna Luc-et-Marie-Claude.